

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

L'EXPRESS

PAC: La moisson des élus

Par [Jérôme Dupuis](#), publié le 13/05/2009 à 15:00

Les parlementaires agriculteurs se montrent fort discrets sur les aides que leur verse Bruxelles. Et pour cause : ils sont parmi les exploitants les mieux lotis.

Les parlementaires agriculteurs se montrent fort discrets sur les aides que leur verse Bruxelles. Et pour cause : ils sont parmi les exploitants les mieux lotis.

Pour vivre heureux, vivons cachés. [Rémy Pointereau](#) a toujours défendu, jalousement, son pré carré. En l'espèce, ses hectares de céréales.

Patatras ! depuis le 30 avril 2009, [le montant des subventions versées par l'Union européenne](#) est consultable sur [le site du ministère de l'Agriculture](#).

Avec un peu de patience et le secours d'Infogreffe (les informations légales), on y apprend que le [sénateur](#) (UMP) du Cher a touché 122 400 euros entre 2007 et 2008, au titre de sa propriété de Sermelles. Pour le reste, la société civile d'exploitation agricole (SCEA) de Morasle, gérée par son fils Julien après avoir longtemps été enregistrée à son nom, a reçu 48 000 euros. Julien gère également la Dorette (61 600 euros), et sa mère, Véronique, la SCEA de Bourdoiseau (43 200 euros). Au total, Rémy Pointereau et sa famille auraient donc perçu 275 200 euros d'aides communautaires.

Rapportés aux 10,4 milliards d'aides globales distribuées au titre de la politique agricole commune (PAC) ou aux 63 millions picorés, à lui seul, par le groupe volailler Doux, ces montants paraissent, certes, insignifiants.

La famille Pointereau n'en fait pas moins partie des 9,8 % d'agriculteurs qui ont drainé 36 % des aides directes supérieures à 50 000 euros par bénéficiaire. Ils sont quelques-uns, parmi nos 23 sénateurs et nos 15 députés estampillés agriculteurs, à passer cette barre.

Ainsi en est-il, au Sénat, d'[Alain Vasselle](#), dans l'Oise (143 300 euros), de [Bruno Sido](#), en Haute-Marne (133 700 euros en association avec son épouse), et de Benoît Huré, en Champagne-Ardenne (62 300 euros pour le Gaec Carpentier et Huré). Du côté de l'Assemblée nationale, la ferme de Fourcheret (Oise) a rapporté 187 300 euros au député [Christian Patria](#). [Jean Auclair](#), élu de la Creuse, a empoché 111 600 euros. Relativement plus modeste, Rémi Delatte, élu de la Côte-d'Or, est crédité de 55 000 euros au sein de l'EARL de Cromois.

Haut les coeurs ! Les plus mal servis ne sont pas les moins bien lotis. Roland du Luart, sénateur de la Sarthe, déclare 43 500 euros de subventions. A peu près le même montant que [Philippe Adnot](#), son collègue de l'Aube, pour son exploitation de L'Ouchotte. Quant à [Antoine Herth](#), député du Bas-Rhin, il a bénéficié de 22 300 euros. Ce qui le situe encore nettement au-dessus des 30 % d'exploitants français qui ont reçu moins de 5 000 euros.

"Des députés sensibles aux influences locales"

Est-ce pour cela que les grands élus de la République se font si discrets sur l'argent qui leur est versé par Bruxelles ? Un fin connaisseur commente : "La publication des aides confirme qu'ils occupent le dessus du panier." Ainsi appartiennent-ils majoritairement aux territoires des grandes et moyennes cultures - céréales au Nord et maïs au Sud - et aux régions laitières.

La France des petites exploitations est quasiment absente de la représentation nationale.

Il n'est pas étonnant, alors, de voir les sénateurs UMP, emmenés par leur président, [Henri de Raincourt](#), ancien gros céréalier de l'Yonne, s'attaquer [au moratoire sur les OGM](#).

Pas plus que d'entendre Christian Patria ou Alain Vasselle critiquer le rééquilibrage des aides entre céréaliers et éleveurs. Notre expert analyse : "La plupart de nos députés, qui, en principe, devraient prendre plus de hauteur que les sénateurs, sont aussi sensibles aux influences locales." On songe alors au vieux proverbe chinois : "Le moine, même en fuite, n'échappe pas à son monastère."